**Exercice ∙ Transposer un texte en croquis**

**Sujet : L’organisation des espaces productifs en Corse**

« L’agriculture repose sur deux piliers : la viticulture (autour du Golfe de Saint-Florent, de Propriano et de Porto-Vecchio notamment) et l’arboriculture (le long de la côte est), qui peinent à être concurrentielles malgré des efforts de montée en qualité (vins IGP et AOP, labels, produits du terroir…). Les forêts, qui couvrent 35 % de la surface insulaire, sont de qualité très variable et confrontées à de forts risques d’incendie alors que les estives**1** collectives de montagne jouent un rôle important. La Corse s’avère être la région française la plus dépendante du tourisme. Cette spécialisation aboutit à la constitution d’un véritable complexe touristico-immobilier qui sert de colonne vertébrale à l’économie insulaire. Géographiquement, la manne touristique est très inégalement répartie : au-delà des deux pôles traditionnels et d’entrée dans l’île que sont Ajaccio (800 000 passagers de croisière par an) et Bastia, trois grands pôles littoraux en polarisent les trois quarts : le Sud-Est autour de Porto-Vecchio et de son golfe, le Sud-Ouest autour des golfes d’Ajaccio et de Valinco (Propriano, Porticcio) et le Nord-Ouest avec la Balagne autour de l’Île-Rousse et Calvi. Face à la présence de huit petits pôles urbains secondaires (Porto-Vecchio, Calvi, l’Île-Rousse, Aléria, Ghisonaccia, Sartène, Propriano et Corte), la hiérarchie urbaine et l’organisation régionale sont largement dominées par le poids, quantitatif et qualitatif, du duopôle Ajaccio-Bastia. Leur domination fonctionnelle est particulièrement sensible, avec environ 75 % des emplois insulaires, dans la gestion, le commerce inter-entreprises, les prestations intellectuelles, la recherche, la santé, les transports. »

D’après L. Carroué (dir.), *La France des 13 régions*, © A. Colin, 2017.

**1.** Estives : déplacements saisonniers (en été) des troupeaux vers les prairies d’altitude.